

## **Prix de conférencier ou conférencière émérite en sciences cardiovasculaires de l'ISCR des IRSC et de la SCC 2023**

### **Formulaire de mise en candidature**

---

Nous vous prions de bien vouloir remplir le formulaire de mise en candidature ci-joint et de le faire parvenir par courriel à [icrh.iscr@cihr-irsc.gc.ca](mailto:icrh.iscr@cihr-irsc.gc.ca) au **15 mai 2023 à 16 h (HR)**.

#### **Coordonnées du répondant ou de la répondante**

Nom :

Poste :

Établissement :

Numéro de téléphone :

Courriel :

#### **Coordonnées de la personne mise en candidature**

Nom :

Poste :

Établissement :

Adresse :

Ville :

Province/État :

Code postal/ZIP :

Numéro de téléphone :

Adresse courriel :

Site Web :

Cette personne est disponible pour participer au congrès Vasculaire 2023 qui se tiendra du 25 au 29 octobre 2023. (Oui/Non)

#### **Dossier de candidature**

- 1. Biographie** : Veuillez joindre le **CVC complet** de la personne mise en candidature dans un fichier PDF distinct.
- 2. Lettres d'appui** : Au plus deux (2) lettres d'appui (d'un maximum de deux pages chacune) doivent être présentées. Une des lettres doit être fournie par l'établissement de la personne candidate et signée par le bureau du doyen ou de la doyenne. La seconde

doit provenir d'une source autre que l'établissement de la personne candidate (de préférence, d'un collaborateur international).

**Remarque :** Les lettres d'appui doivent compléter l'information fournie dans le CVC et situer le contexte des réalisations de la personne candidate. Elles doivent également aborder les critères d'évaluation en accordant un intérêt particulier aux priorités communes à l'ISCR et à la SCC suivantes : la collaboration, la mobilisation des connaissances, le renforcement des capacités, le renforcement de la recherche en santé autochtone et la promotion de l'équité, de la diversité et de l'inclusion.

- 3. Brève justification (au plus 250 mots) de la candidature présentée :** Les candidatures seront évaluées sur la base des critères énumérés ci-dessous, selon les priorités communes à l'ISCR et à la SCC énoncées au point précédent. Veuillez vous assurer de fournir les renseignements détaillés nécessaires afin que le comité d'évaluation puisse étudier les candidatures en conséquence.

**Remarque :**

- Si plusieurs candidatures distinctes sont reçues pour une même personne, les responsables de la mise en candidature pourraient recevoir une invitation à travailler en collaboration à une candidature conjointe.
- Les scientifiques qui ont reçu un prix de conférencier ou conférencière émérite dans le passé ne sont pas admissibles.
- La candidature des personnes hautement qualifiées non retenues à ce concours pourrait être prise en considération pendant un maximum de trois années consécutives à compter de l'année de la mise en candidature initiale.
- Les candidatures présentées après la date limite, pour lesquelles il manque des documents ou dont le contenu est incorrect ne seront pas acceptées.

**Critères d'évaluation des candidatures**

1. Impact de la recherche de la personne mise en candidature sur l'avancement des sciences cardiovasculaires au Canada et à l'étranger et mesure de sa contribution à cet égard (p. ex. conclusions ou résultats de recherche importants) au cours des dix dernières années;
2. Pertinence, application et retombées de la recherche de cette personne sur les résultats cliniques, sur la propriété intellectuelle issue des travaux de recherche ou sur toute autre percée importante dans le domaine des sciences cardiovasculaires;
3. Force et renommée manifestes de cette personne dans le domaine des sciences cardiovasculaires au Canada et ailleurs dans le monde;
4. Impact du mentorat et du milieu de formation de cette personne sur le développement de scientifiques en début de carrière et d'autres parties hautement qualifiées au Canada et ailleurs dans le monde.

